

DOSSIER RECHERCHE- ACTION : GENÈSE DU TEXTE

ÉCLAIRAGE

Propos recueillis par Claire DOQUET

Marcel Benabou est le secrétaire provisoirement perpétuel de l'OULIPO (Ouvroir de Littérature Potentielle). À moins qu'il ne soit le secrétaire perpétuellement provisoire du LIOUPO (Littéral Outrage à Policier). Ou encore le perpétuateur des provisions secrétaires du POULI (Possibilité d'Ouvrage Liminaire). Avec Georges Perec, Paul Fournel et quelques autres, Marcel Benabou a ouvert il y a trente ans un tiroir plein de mots d'où sortent à un rythme effréné de potentielles littératures et parmi elles de vrais chefs-d'œuvre. Comme d'autres s'efforcent de glisser du paradigme dans le syntagme (formule favorite de Claudette Oriol-Boyer parlant de l'écriture), l'OULIPO met de la mathématique dans le langage pour produire avec des règles simples des phrases parfois sans queue ni tête mais dont le corps à lui seul fait sens.

L'OULIPO, ce sont des contraintes formelles d'écriture que se donne un auteur et qui vont susciter la production.

L'OULIPO, ce sont des jeux de mots transformés en faits de langue.

L'OULIPO, c'est aussi, dans l'esprit de beaucoup, des jeux gratuits, sans autre raison d'être que de distraire ceux qui peuvent se payer le luxe de s'amuser à écrire. Des productions sans prise sur la réalité. Des écrits dont le contenu compte moins que la forme. Le contraire de l'écriture fonctionnelle, le contraire de la situation réelle indispensable pour produire vrai, le contraire de l'émanation d'un projet de vie : le contraire de ce sur quoi se fonde l'art... Voire, car si les jeux formels semblent de faibles moteurs d'apprentissage, ils suscitent la réflexion sur les éléments de la langue, leur agencement, leur place, leur poids.

Les membres du groupe de travail *Genèse du texte*, s'interrogeant sur la consigne d'écriture, n'ont pu éviter de se poser la question de la contrainte formelle et de ses conséquences. Nous sommes arrivés à la conclusion de la nécessité, parfois, d'inclure une contrainte formelle, sans pour autant perdre de vue l'importance des contraintes de production plus traditionnelles, de type objectifs du texte, prise en compte du destinataire, circonstances de la production. Ces contraintes sont celles de toute production écrite et ce sont elles que les apprentis scripteurs doivent prendre en compte en tout premier lieu. Mais elles relèvent de la pragmatique (*À qui est-ce que je m'adresse ? Quelles informations vais-je donner ? Dans quel ordre ?* etc.) et aident peu à s'intéresser à l'objet langue. En revanche, dès que la consigne de production s'accompagne d'une contrainte formelle, l'attention se porte sur les éléments de la langue qu'il faut agencer d'une manière ou d'une autre : alternance de phrases simples et complexes, imposition du nombre de phrases ou de leur longueur, répartition des adjectifs par rapport aux adverbes... en fonction des savoirs des

scripteurs et des objectifs poursuivis, les contraintes formelles, dont le caractère artificiel n'a pas pour autant disparu, sont infinies et engendrent parfois des prolongement inédits. À utiliser sans modération, selon l'OULIPO. Mais l'abus peut être dangereux s'il s'effectue au détriment d'autres tâches tout aussi importantes. Dans le cadre d'une approche ludique de l'écriture, on peut avoir recours aux techniques et jeux proposés par les fertiles imaginations opticiens. Ce type d'activité est aussi envisageable à titre d'exercice d'écriture : si ELMO est la corde à sauter du lecteur, OULIPO pourrait être la barre fixe de l'écrivain. Marcel Benabou s'en explique...

AL : En quoi l'habitude oulipienne d'utiliser des étreintes formelles d'écriture influe-t-elle sur l'écriture quotidienne ?

Marcel Benabou : D'abord, je suis très heureux de voir qu'on reconnaît enfin que les contraintes formelles ne sont pas quelque chose de gratuit et n'éloignent pas de l'écriture mais au contraire en rapprochent. Nous avons milité pour cela depuis une trentaine d'années et nous sommes heureux que cela soit accepté.

Cela dit, est-ce que ça change notre manière d'écrire ? Oui et non, parce que nous avons plusieurs niveaux d'écriture, plusieurs types d'écriture. Il est certain que l'habitude d'écrire sous contrainte n'a pas modifié ma façon d'écrire au percepteur. Mais pour tout ce qui relève d'un travail où il ne s'agit pas simplement de transmettre un message élémentaire mais aussi de faire attention à ce qui est écrit, je ne peux littéralement plus travailler sans contrainte. Je ne peux pas écrire une nouvelle sans me donner des contraintes formelles, qui peuvent être de genres très différents. Les contraintes formelles ne sont pas nécessairement aperçues par le lecteur. Elles m'aident à élaborer mon texte et ensuite à avancer mais il n'est pas du tout indispensable qu'elles apparaissent clairement.

Par exemple, j'ai écrit il y a quelques années un texte extraordinairement contraint sur lequel a travaillé une classe. Les élèves ont vu que quelque chose se passait dans ce texte. Ils ont eu beau chercher, ils n'ont pas trouvé. Ils ont pourtant beaucoup aimé la nouvelle qui les a fascinés, et ils ont presque été déçus quand ils ont connu la contrainte, à la recherche de laquelle ils avaient été constamment. C'était une contrainte formelle extrêmement simple : ça s'appelait *l'île du réveil* et c'était l'histoire d'un personnage qui essayait de passer du rêve au réveil. Et pour cela il lui fallait un petit bout d'île : le *i* et le *l*. Évidemment il y avait partout des histoires de lettres : le personnage allait dans le Nil, etc. Les élèves avaient senti qu'il se passait quelque chose d'inhabituel mais ne l'avaient pas trouvé. C'est le genre de chose que j'aime beaucoup parce que c'est tout à fait productif littérairement, ça donne une espèce de cadre presque rigide qui oblige à réfléchir constamment sur la double utilisation des mots, qui renvoient à la fois à la contrainte et au sens du texte.

Ce type de travail est extraordinairement productif pour l'écrivain. Le lecteur peut ne pas s'en apercevoir, et s'il s'en aperçoit son plaisir est double car il observe l'auteur en train de résoudre sa série de problèmes.

AL : *Peut-on établir un rapport entre les contraintes formelles que vous vous imposez et les contraintes habituelles de l'écriture, du type lecteur, objectif du texte, etc. ?*

MB : Non. C'est vraiment un autre rapport à l'écriture.

Cette espèce d'attention à la forme matérielle du langage, aux lettres, aux syllabes, à la longueur des mots fait que je ne peux pas m'empêcher de penser à ça.

Toutes les autres contraintes passent au second plan.

AL : *Vous semble-t-il judicieux d'imposer ce genre de contraintes à l'école ?*

MB : Oui, en fonction du principe simple que l'attention que l'on porte à la contrainte formelle lève les autres inhibitions, Ceci fonctionne pour la plupart des gens. Sans une consigne formelle, certaines personnes resteraient pendant des heures sans rien faire devant leur page blanche. Si vous leur demandez d'écrire une phrase dont le premier mot a une lettre, le deuxième deux lettres, le troisième trois lettres, etc., eh bien ils l'écrivent ! La contrainte focalise complètement leur attention et les libère de toutes les autres inhibitions. C'est capital et c'est le contraire du texte libre, qui est une conséquence des méfaits du surréalisme. Demandez à quelqu'un, enfant ou adulte, d'écrire un texte libre : en général, le résultat est monstrueux. Alors que là, il y a un vrai travail, il y a un jeu, un aspect ludique qui permet à l'apprenti-scripteur de ne pas penser à autre chose.

AL : *Comment cette pratique est-elle transférable dans une pratique « ordinaire » ?*

MB : Elle n'est pas directement transférable, il y a une médiation : en écrivant sous contrainte, on s'habitue à écrire. On n'a plus la terreur de l'écriture. Et une fois qu'on s'est habitué ça va mieux pour écrire une lettre ou une rédaction. Je ne crois pas à la transférabilité directe, mais l'exercice, la musculation, ça oui ! J'ai souvent des étudiants d'origine étrangère qui ont du mal à écrire le français. Je leur donne un exercice de type oulipien, où la contrainte n'est pas très forte : « *Prenez ce texte de 10 pages et résumez-le en 10 phrases.* » Ça les oblige à réfléchir, à faire des phrases suffisamment longues pour contenir assez d'informations pour que le texte soit finalement convenablement résumé. J'impose le nombre de phrases et non le nombre de lignes pour que les étudiants réfléchissent sur la structure de la phrase, sur son contenu : ça les oblige à sortir de la syntaxe élémentaire qui est la leur habituellement.

Le fond du problème, c'est de donner à l'enfant, et plus généralement à l'apprenti-scripteur, le plaisir de manipuler l'objet linguistique comme un objet et non pas comme quelque chose qui l'écrase sous sa sévérité. S'il fallait délivrer un message, ce serait celui-là.

Propos recueillis par Claire DOQUET